

pour votre réception les meilleurs arrangements que permettaient de telles circonstances.

Notre Très-Gracieuse Souveraine, Sa Majesté la Reine, malgré tous les efforts qu'elle n'a cessé de faire avec le plus grand zèle, pour conserver à son peuple les bienfaits de la paix, a vu dans les dangers qu'éprouvait un Empire Allié dont l'intégrité et l'indépendance ont été reconnues essentielles à la paix de l'Europe, dans les vœux que formait son peuple pour le triomphe du bon droit aux prises avec la force, dans le désir qu'elle éprouvait elle-même d'écarter de ses domaines de fâcheux événements; Elle a vu des motifs impérieux de prendre les armes, de concert avec l'Empereur des Français pour la défense du Sultan. Les sentiments de loyauté envers Notre Souveraine, et les vœux pour le succès de la Mère-Patrie qui ont été si généralement exprimés dans toute la Province à cette occasion, seront, j'en suis certain, partagés de tout cœur par la Législature. La co-opération cordiale de la France et de l'Angleterre dans cette guerre est bien faite pour appeler les sympathies d'un peuple composé des descendants de ces deux grandes Nations.

Sa Majesté m'ayant fait l'honneur lors de mon voyage récent en Angleterre, de me charger de travailler à la solution de plusieurs questions importantes pendantes depuis longtemps entre son Gouvernement et celui des Etats-Unis, questions d'un grand intérêt pour les Colonies Britanniques de l'Amérique du Nord, je me suis rendu à Washington, où, après avoir franchement discuté le sujet avec les autorités des Etats-Unis, il m'a été donné de conclure un Traité qui n'a plus qu'à être ratifié, et qui, j'en suis certain, produira les plus grands avantages pour les Colonies et pour les Etats-Unis. Il vous sera proposé une mesure destinée à donner effet à ce Traité.

Je vous communiquerai une Dépêche que j'ai reçue du Secrétaire d'Etat pour les Colonies en réponse aux Adresses que les deux Chambres avaient présentées à la Reine au sujet de la constitution du Conseil Législatif à la fin de la dernière Session, et que je lui avais transmises pour qu'il les mit au pied du trône.

Je recommande à votre considération la passation d'une loi pour mettre prochainement en opération celle de la dernière Session, qui étend la Franchise Electorale, afin que l'on puisse obtenir aussi promptement que possible sous le régime de la nouvelle loi de représentation l'expression constitutionnelle de l'opinion publique sur les divers sujets importants sur lesquels il convient de législater.

Messieurs de l'Assemblée Législative.

Les Comptes Publics pour l'année et le Budget pour l'année courante vous seront soumis sans retard et je ne doute pas de votre disposition à voter les sommes requises pour les besoins de la Colonie.

L'Etat prospère du Revenu pourra vous suggérer de faire dans le Tarif les réductions qui vous paraîtront compatible avec les garanties que nous sommes tenus d'offrir aux créanciers de la province et avec l'efficacité du Service Public.

Honorables Messieurs, et Messieurs,

Pendant mon séjour en Angleterre, j'ai été vivement frappé des preuves qui se sont offertes à moi de tout côté, de l'intérêt toujours croissant que l'on prend aux affaires du Canada, et je me flatte que les connaissances que j'ai pu acquérir par une longue résidence dans ce pays m'ont mis à même de lui rendre quelque service en faisant mieux connaître au loin ses ressources et les sentiments de ses habitants.

Quoique l'état de guerre ait l'effet de resserrer le cercle des opérations commerciales qui exigent l'emploi d'un grand capital, je suis certain que le crédit du